

# Avec l'Immaculée



Pape St Félix III cité dans Inimica vis : "c'est approuver l'erreur que de ne pas y résister ; c'est étouffer la vérité que de ne pas la défendre... Quiconque cesse de s'opposer à un forfait manifeste peut en être regardé comme le complice secret." St Athanase, P.G. XXVII, 219 : « Frères, en tant que gardiens des mystères de Dieu, levez-vous et agissez, vous qui avez sous les yeux les destructions que les autres sont en train de perpétrer ! ».

samedi 8 février 2014

## Réponse de l'abbé Ceriani à la lettre de l'abbé Chazal



abbé Cériani

*L'abbé Ceriani a réclamé un droit de réponse suite à une réflexion de l'abbé Chazal dans sa lettre à un soldat inconnu de la résistance interne. Avec l'Immaculée et plusieurs prêtres de la Résistance ont reçu il y a quelque temps une lettre d'un fidèle nous demandant de nous unir avec l'abbé Ceriani et déplorant que nous parlions si peu de lui. Nous supposons donc que c'est en partie pour cela que l'abbé Chazal a jugé bon de parler de ce sujet.*

*L'abbé Ceriani n'est pas notre ennemi ni celui de l'abbé Chazal. Nous saluons chez Monsieur l'abbé Ceriani sa clairvoyance lors du Motu proprio. Ce qui n'empêche que nous ne le suivons pas sur tous les points actuellement.*

*Les choses resteront donc en l'état entre Avec l'Immaculée et Radio Cristiandad. Si l'un des deux blogs fait un article qui plaît à l'autre, il pourra le reprendre en indiquant la source, comme cela a été fait jusqu'à présent. Si Radio Cristiandad juge bon de nous critiquer, nous laisserons faire. Quant à nous, dans la mesure du possible, nous tâcherons de rester en paix avec eux. Ceux qui sont dangereux et qu'il faut combattre, ce sont Mgr Fellay et ses complices ainsi que les conciliaires.*

## Pourquoi je ne suis pas Monseigneur Williamson

**Abbé Juan Carlos Ceriani**

Dans un paragraphe de sa lettre du 3 Février dernier, le Père Chazal a écrit :

***J'aimerais compter les abbés Grosso, Ceriani, Méramo, Turco, Maessen, Weinzell, Riedl... que Dieu les garde, qu'il les aime et les protège, mais je crois qu'ils sont sédévacantistes, amers pour certains, farouchement antiwilliamsonistes pour d'autres.***

D'après cette phrase, il y aurait des obstacles ou des empêchements pour les prêtres sus-nommés à faire partie du groupe invité à **plonger dans l'inconnu, avec les cow-boys**.

À première vue, il semblerait que les obstacles soient au nombre de trois :

- a) le sédévacantisme,
- b) l'amertume,
- c) l'antiwilliamsonisme farouche.

Mais, dans la liste de l'Abbé Chazal, il y a justement des sédévacantistes ! Certains d'entre eux sont connus en tant que tels ; d'autres sont des crypto-sédévacantistes (pourquoi en serait-il autrement ? Il y en a toujours eu dans la FSSPX).

Par conséquent le sédévacantisme en soi ne devrait pas être un obstacle pour la plongée ; il ne resterait donc plus que deux obstacles majeurs :

- a) le sédévacantisme amer,
- b) le sédévacantisme antiwilliamsoniste farouche.

Ainsi pourraient faire partie de l'équipe de plongée dans l'inconnu :

- a) le sédévacantiste doux et gai.
- b) le sédévacantiste antiwilliamsoniste paisible, doux, on dirait aujourd'hui « light » ; à l'image d'une célèbre boisson américaine, il aurait moins de calories, ce qui veut dire, dans notre cas, des caractéristiques sédévacantistes et antiwilliamsonistes moins marquées. Ces caractéristiques pourraient s'appliquer, bien sûr, soit à l'antiwilliamsonisme (le système en lui-même), soit à l'antiwilliamsoniste (la personne qui le pratique).
- c) le sédévacantiste prowilliamsoniste, qui à son tour pourrait être farouche ou light.
- d) le non-sédévacantiste avec quatre options : amer ou doux, light ou farouche.
- e) enfin le non-sédévacantiste antiwilliamsoniste doux et léger.

Quel gâchis, n'est pas ? Et on pourrait continuer longtemps encore à diviser et subdiviser.

Cher lecteur, je ne vais pas vous obliger à faire ce tri, cette classification si difficile de tous les immergés dans l'inconnu...

Mais je pense que le Père Chazal, lui, a l'obligation de le faire, car nous avons le droit de savoir à qui nous avons à faire avant de plonger.

Je souhaite, par conséquent, que le Père Chazal le fasse.

Auparavant, il devra bien préciser ses paramètres de distinction et de classification.

Mais, s'il vous plaît, qu'il le fasse sans amertume et sans férocité.

Pour ma part, je vais vous donner les motifs pour lesquels, aujourd'hui, je ne veux pas suivre Mgr Williamson.

À partir de l'an **2000** il a été question de reprendre contact avec la *Rome occupée par le modernisme*. Dieu et quelques membres de la Fraternité sont témoins que, dès le début, la chose m'a paru fort équivoque ; mais à ce moment-là, mes craintes n'ont pas dépassé le stade de simples commentaires en privé.

**Septembre 2000** : entretien de *30 Giorni* à Monseigneur Fellay par Stefano Maria Paci, où il disait, entre autres choses inquiétantes, que « *si le pape m'appelle, je cours. C'est certain. Par obéissance filiale à l'égard du chef de l'Église.* »

**Novembre 2000** : Préoccupé par cet entretien, j'appelai Monseigneur Williamson, qui n'accorda aucune importance à mes craintes et me dit : « *Ayez confiance en Monseigneur Fellay* ».

**6 Juin 2004** : Lettre de Monseigneur Fellay au Cardinal Castrillón Hoyos demandant, **officiellement**, le retrait du Décret de Déclaration des excommunications.

**18 Juin 2004** : *Lettre aux Amis et Bienfaiteurs* N° 66, dans laquelle Monseigneur Bernard Fellay a annoncé qu'il avait demandé à Rome « **'officiellement'** le retrait du Décret de Déclaration des excommunications ».

Monseigneur Williamson a accepté cette demande. Pour ma part, je m'y suis opposé dès l'annonce officielle.

**31 Juillet 2004** : j'ai écrit la même lettre à sept de mes Supérieurs (les quatre évêques, le Premier Assistant, l'Économe Général et le Secrétaire Général) pour leur faire remarquer que cette demande impliquait la reconnaissance des excommunications et que, tôt ou tard, nous allions finir par accepter l'inacceptable, c'est-à-dire la levée desdites excommunications.

**Août 2004** : Réponse de Monseigneur Williamson : « **Tout indiquerait que Monseigneur Fellay est en train de changer son fusil d'épaule. Mais ne partez pas de la Fraternité** ».

**17 Octobre 2004** : Homélie de Monseigneur Williamson à Saint Nicolas-du-Chardonnet. Toutes les personnes présentes l'ont interprétée comme un soutien non équivoque à la mutinerie montée par l'Abbé Laguérie et sa troupe.

À partir de là jusqu'à Juillet 2007, grand silence de Monseigneur, sauf pour un entretien à *Rivarol* en **Janvier 2007** (sur 16 réponses, 4, c'est-à-dire 25%, sont absolument inacceptables).

Je n'ai pas fait chanter le *Te Deum* pour le *Motu proprio* ; j'ai dit qu'il méritait plutôt le *Dies irae*... J'ai prêché à deux reprises, en Guadeloupe et en Martinique, pour expliquer aux fidèles la nocivité de ce document.

Bien qu'ayant effectué plusieurs travaux depuis la publication du *Motu proprio* pour démontrer sa nocivité et son opposition à l'œuvre de la restauration de la Sainte Messe, je n'ai pu en publier qu'un seul sur *La Porte Latine*.

Voir « Motu proprio—réactions notables » ; *Le Motu Proprio - Passé et présent de l'Église* :

<http://www.laportelatine.org/publications/presse/2007/MPReactions/Ceriani/ceriani.php>

Et ceci après avoir dû surmonter de nombreuses difficultés pour vaincre les réticences de mon Supérieur de District.

La conclusion de cet article dit :

« **a)** De par sa cause matérielle ce *Motu proprio* manifeste que la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante continue de s'éloigner de la théologie catholique de la Sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XX<sup>ème</sup> session du Concile de Trente.

**b)** De par son intention ce *Motu proprio* est simple comme la colombe et prudent comme le serpent ; mais, il faut le dire, sa simplicité *benoîte* est une astuce de plus du serpent, capable d'induire en erreur les élus mêmes. »

Je n'ai pas pris la peine de demander la publication des autres études parce que je savais qu'elles ne seraient pas acceptées, étant donné qu'elles ne correspondent pas à l'interprétation de ce document par le Supérieur Général.

Pour sa part, Monseigneur Williamson a publié trois *Commentaires Eleison* sur le *Motu proprio* : le 14 Juillet, le 25 Août et le 15 Septembre 2007. Il faudrait bien vérifier les traductions.

Voici quelques citations :

**Parmi les catholiques de tradition, il a la semaine dernière été accueilli de façon diverse. D'une part dans toute la Fraternité St Pie X, par exemple, un « Te Deum » a été chanté par gratitude pour tout ce qui dans le document favorise le vieux rite de la messe et le libère dans une certaine mesure. D'autre part les catholiques qui se méfient de n'importe quoi et de tout ce qui sort de la Rome conciliaire, certains jusqu'à ne pas croire que Benoît XVI soit même pape, ont sans difficulté découvert dans le « Motu Proprio » les nombreuses contradictions qui reflètent en Benoît XVI la vaine tentative de réconcilier le catholicisme avec le monde moderne intrinsèquement anti-catholique.**

**Évidemment les contradictions sont certainement là, parce que tandis que le pape donne son cœur à la vieille liturgie de son enfance bavaroise d'avant-guerre, il croit avec son esprit conciliaire dans la réconciliation des irréconciliables, c'est-à-dire le catholicisme et le monde révolutionnaire tout autour de nous.**

*(...) Deux choses au moins dans le « Motu Proprio » ont valu la peine d'un « Te Deum ». Premièrement, l'identification officielle, papale, publique que la vieille messe n'a jamais été vraiment supprimée.*

*(...) Et deuxièmement, une certaine liberté définie pour que les prêtres latins de rite célèbrent la vieille messe, au moins dans un degré privé et jusque plus grand que devant aussi en public.*

*Prions autant que jamais pour le pape, sinon plus, que son cœur bavarois continue à pousser sa tête conciliaire dans une direction catholique !*

*Le Motu proprio reconnaissait que le rite tridentin n'avait jamais été abrogé et donnait à tout prêtre catholique une certaine latitude pour le célébrer.*

*Certains ont condamné le document à cause de son double langage et ont affirmé que ce n'était là qu'un leurre pour attirer les catholiques traditionalistes dans les sables mouvants de l'Église conciliaire.*

*La doctrine du Motu proprio de Benoît XVI et de la Lettre aux évêques qui l'accompagne n'est jamais qu'un mélange confus et confondant de catholicisme et de religion de Vatican II.*

*Je ne puis pas cesser de souligner les erreurs de ce concile qui voulait réconcilier la Seule vraie Foi avec les faussetés du monde moderne. Mais d'autre part, la messe dite « tridentine » est pleine de saine doctrine catholique ; alors, je ne peux que me réjouir de ce que le Motu proprio reconnaisse qu'elle n'a jamais été interdite et qu'il accorde une certaine liberté pour la célébrer.*

Le 28 septembre 2007 j'ai adressé une lettre à Monseigneur Williamson ; en voici des extraits :

Vous avez écrit :

*« (...) la doctrine du Motu proprio de Benoît XVI et de la Lettre aux évêques qui l'accompagne n'est jamais qu'un mélange confus et confondant de catholicisme et de religion de Vatican II. Je ne puis pas cesser de souligner les erreurs de ce concile qui voulait réconcilier la Seule vraie Foi avec les faussetés du monde moderne. Mais d'autre part, la messe dite « tridentine » est pleine de saine doctrine catholique ; alors, je ne peux que me réjouir de ce que le Motu proprio reconnaisse qu'elle n'a jamais été interdite et qu'il accorde une certaine liberté pour la célébrer. Au royaume des aveugles, où même les borgnes sont rois, cette reconnaissance et cette libéralisation sont certainement un pas en avant. »*

Or, en Janvier dernier vous aviez déclaré à Rivarol :

*« Vatican II est un énorme fait dans l'histoire récente de l'Église, d'accord. Mais ses documents sont beaucoup trop subtilement et profondément empoisonnés pour qu'il faille les réinterpréter. Un gâteau en partie empoisonné va tout entier à la poubelle ! »*

En Septembre, au lieu de tirer la conclusion que le « **Motu proprio de Benoît XVI et la Lettre aux évêques qui l'accompagne doivent aller tout entier à la poubelle !** », vous avez conclu « **je ne peux que me réjouir (...) cette reconnaissance et cette libéralisation sont certainement un pas en avant.** »

Je ne comprends pas cette double façon de raisonner. De Janvier à Septembre, 2 + 2 sont passés de = 4..., à = 5... 15... ou 150...

Monseigneur Williamson m'a répondu le 2 Décembre. Vous pouvez lire cette lettre ; elle est en pièce jointe. Mais la phrase la plus importante est :

**Il y a une grande différence d'avec les documents du V. II. Ceux-là descendaient. Le M.P. remonte, objectivement, en partie (seulement). [C'est Mgr qui soulignait]**

Le 21 Décembre j'ai répondu :

**L'article 1 du Motu proprio dit :**

*« Le Missel romain promulgué par Paul VI est l'expression ordinaire de la « Lex orandi » de l'Église catholique de rite latin.*

*Le Missel romain promulgué par S. Pie V et réédité par le B. Jean XXIII doit être considéré comme l'expression extraordinaire de la même « Lex orandi » de l'Église et être honoré en raison de son usage vénérable et antique.*

*Ces deux expressions de la « Lex orandi » de l'Église n'induisent aucune division de la « lex credendi » de l'Église ; ce sont en effet deux mises en œuvre de l'unique rite romain.*

Il est donc **[Proinde]** permis de **célébrer** le Sacrifice de la Messe suivant l'édition type du Missel romain promulgué par le B. Jean XXIII en 1962 et **jamais abrogé, en tant que [uti] forme extraordinaire** de la Liturgie de l'Église. »

La Fraternité a déclaré :

- a) La Messe Traditionnelle n'a jamais été abrogée.
- b) Il est donc permis de célébrer le Sacrifice de la Messe suivant la Messe Traditionnelle.

On ne dit pas que :

- a) La Messe traditionnelle n'a jamais été abrogée **en tant que forme extraordinaire** de la Liturgie de l'Église.
- b) Il est donc permis de célébrer le Sacrifice de la Messe suivant la Messe Traditionnelle **en tant que forme extraordinaire** de la Liturgie de l'Église.

Et on dit encore moins que :

- a) La Messe Traditionnelle **a été abrogée en tant que forme ordinaire** de la Liturgie de l'Église.
- b) Il est donc interdit de célébrer le Sacrifice de la Messe suivant la Messe Traditionnelle **en tant que forme ordinaire de la Liturgie de l'Église.**

Monseigneur, analysez le texte et tirez les conclusions. Le **“proinde”** a sa raison d'être ; et le **“uti”** aussi.

**En plus :**

**1)** Il ne faut pas se laisser séduire par l'illusion que la bonne messe toute seule remettra ou maintiendra les prêtres et les fidèles dans la bonne doctrine.

Comme preuve nous avons les orthodoxes qui n'ont jamais changé de liturgie depuis des siècles et qui, pourtant, demeurent hors de l'Église et sont le plus souvent hérétiques.

Au concile Vatican II tous les évêques célébraient la messe traditionnelle et pourtant ce concile fut pénétré d'un esprit et de principes contraires à la Tradition de l'Église.

Plus récemment les ralliés, après leur accord avec Rome, ont peu à peu adhéré aux doctrines nouvelles issues du concile Vatican II, tout en gardant la messe traditionnelle.

**2)** Tous ces faits parlent. La messe ne suffit pas pour conserver ou retrouver la foi et la doctrine catholique.

On m'objectera que la bonne liturgie est nécessairement liée à la foi, selon l'adage *Lex orandi, lex credendi* c'est-à-dire *la loi de la prière, c'est la loi de la foi*. Oui, les deux sont liés, mais pas dans le sens que l'on voudrait nous faire admettre.

La vérité est que la loi de la foi établit celle de la prière, mais pas l'inverse.

Pie XII a d'ailleurs tenu à remettre les choses en ordre car, déjà à son époque, le modernisme donnait le pas à la liturgie sur la foi, au nom du sentiment intérieur.

Pie XII dit dans *Mediator Dei* :

La sainte liturgie ne désigne et n'établit point la foi catholique absolument et par sa propre autorité, mais plutôt, étant une profession des vérités célestes soumises au suprême magistère de l'Église, elle peut fournir des arguments et des témoignages de grande valeur pour décider d'un point particulier de la doctrine chrétienne. Que si l'on veut discerner et déterminer d'une façon absolue et générale les rapports entre la foi et la liturgie, on peut dire à juste titre : « *Lex credendi legem statuat supplicandi* », que la règle de la croyance fixe la règle de la prière.

On voit par ce texte que la liturgie est en dépendance de la foi et non l'inverse.

On ne peut honorer Dieu par la liturgie que si l'on a au préalable la foi droite ; c'est-à-dire que la liturgie et la messe ne peuvent faire professer et nourrir la foi que chez ceux qui déjà la possèdent. Par ailleurs, si la messe fait connaître quelques vérités de la foi, connaître n'est pas croire.

On peut recevoir ce que la messe traditionnelle enseigne de la foi, mais avec une mentalité souillée par le modernisme et le libéralisme. Cela donne un mauvais mélange qui n'est, ni plus ni moins, que celui de Vatican II : la relativisation de toute vérité.

Pourquoi un si grand problème ?

**Parce que le Rite romain de la Sainte Messe n'avait jamais perdu son droit, malgré la promulgation du *Novus Ordo* en 1969. Mais avec le *Motu Proprio* du 7 juillet 2007, il a perdu, de jure, sa condition de seule forme ordinaire et officielle.**

**Parce que le Missel romain promulgué par saint Pie V n'est plus l'expression ordinaire, et, de façon implicite, il doit être considéré comme abrogé en tant que forme ordinaire de la Liturgie de l'Église.**

**Parce que la *Rome antichrist et moderniste*, par le biais du *Motu proprio*, a humilié le Rite romain de la Sainte Messe, en le reléguant au rang de « *forme extraordinaire* » et en l'unissant au « *rite bâtard* », qui serait la « *forme ordinaire* » de l'unique rite romain...**

**Parce que, malgré tout ça, Monseigneur Williamson a fait chanter le *Te Deum* dans le Séminaire de La Reja pour célébrer le *Motu proprio... et cætera*, et tout le reste...**

Pour finir, lisons les déclarations de Monseigneur Williamson sur le *Motu proprio* dans son **Entretien à *Non Possumus***, février 2013 :

*« En 1984, par exemple, j'ai salué un pas apparemment important en faveur de la bonne Messe, l'indult, parce que, honnêtement, je n'y voyais pas de piège. Et je voulais voir le bien, et si Rome avait fait quelque chose de bien, j'avais envie de saluer ce bien, et non de toujours critiquer, critiquer, critiquer Rome. Donc, il y a eu de mon côté un certain sentiment peut-être de vouloir approuver quelque chose de Rome, une bienveillance envers Rome.*

*En 2007 également, je voulais voir le bien. Et il y avait un certain bien. Si vous lisez exactement ce que j'ai écrit en faveur de Summorum Pontificum, je pense que vous voyez que ce que j'ai approuvé n'était pas entièrement faux, le faux s'est montré plus tard. J'ai approuvé le fait qu'il y avait des prêtres qui pourraient célébrer la bonne messe.*

*Le Commentaire Eleison commence avec deux ou trois commentaires en faveur de Summorum Pontificum. Il est vrai que je n'ai pas vu un piège, que je n'ai pas écrit là-dessus tout le mal que pouvait représenter Summorum Pontificum. Ai-je été dans cette circonstance naïf ? C'est possible. Ce que j'ai écrit était incomplet, oui ; mais faux, je crois que non.*

*Mais depuis ce temps, j'ai lu les commentaires sur Summorum Pontificum, qui sont beaucoup plus sévères, et j'ai accepté ce que je n'avais pas vu à ce moment-là. Je voulais approuver quelque chose de Rome, et non toujours critiquer, critiquer, critiquer... Et de fait, il y avait quelque chose de bon. Il y avait quelque chose de bon. Parler seulement de ce qu'il y avait de bon était incomplet, je le reconnais. J'admets que c'était incomplet. Oui. »*

**« Ce que j'ai écrit était incomplet, oui ; mais faux, je crois que non. »**

Imaginons... Que faut-il penser des phrases suivantes ?

Marie est une belle demoiselle.

Marie est la mère du Christ.

Le Verbe est de la même nature que le Père.

La Messe est un sacrifice eucharistique.

Elles ne sont pas fausses... Mais elles sont insuffisantes et même hérétiques, selon les circonstances.

Car, il faut dire :

Marie est Vierge.

Marie est la Mère de Dieu.

Le Verbe est consubstantiel au Père.

La Messe est un sacrifice de louange, d'action de grâces, d'impétration, oui !... Mais aujourd'hui il faut dire surtout qu'elle est un sacrifice propitiatoire.

Voilà quelques raisons pour lesquelles je ne veux pas suivre Monseigneur Williamson ni collaborer avec lui.

Monseigneur Williamson lui-même s'est bien chargé de me faire perdre la confiance que je pouvais avoir en lui.

Note :

Lettre de Mgr Williamson à l'abbé Ceriani au sujet du Motu Proprio le 2 décembre 2007

M

SEMINARIO INTERNACIONAL  
NUESTRA SEÑORA CORREDENTORA

2 décembre 2007

Cher Père,

(Pardonnez-moi si j'écris en français, que je possède certainement mieux que l'espagnol).

Merci de votre appel téléphonique, pour m'informer de votre changement de plans pour votre anniversaire sacerdotal. Comme vous voulez...

Merci également de votre lettre du 28 septembre, où vous me reprochiez d'avoir dit trop de bien du Motu Proprio.

Nous sommes d'accord que le Document est un mélange de bien objectif et de mal objectif, procédant de la confusion subjective du Pape. Autrement dit, une partie est bonne, une partie est mauvaise, le tout est mauvais, à cause du fait du mélange.

Mais le baptême donatiste n'a pas été déclaré invalide par l'Eglise à cause de son insertion dans un contexte mauvais. La consécration dans la Nouvelle Messe n'est pas nécessairement mauvaise ou invalide parce qu'elle fait partie d'un tout mauvais.

À vue humaine, dans le cas du Motu Proprio, la libéralisation et la reconnaissance de l'ancienne Messe sont imbriquées dans le tout mauvais. À vue divine, Dieu peut très bien "écrire droit avec des lignes tordues".

La bonne partie n'est pas intrinsèquement mauvaise, mais extrinsèquement, de part du tout dont elle fait partie. N'étant pas intrinsèquement mauvaise (ou contraire), Dieu peut très bien s'en servir, et un nombre important de prêtres qui profiteront en privé du Motu Proprio pour se rapprocher de la vraie Eglise, et par là de toute la vraie religion, s'ils persévèrent.

Il y a une grande différence d'avec les documents de V II. Ceux-là descendaient, le MP remonte, objectivement, en partie (seulement).

Mais il me semble que devant Dieu, pour le bien de l'Eglise totale, cette reconnaissance surtout, appuyée par la libéralisation assez ambiguë, disons au moins en privé, est un bien important, même énorme dans le contexte des ravages du Concile et de la nouvelle Eglise.

A condition que nous-mêmes nous ne nous fassions aucune illusion sur la nécessité de combattre autant que jamais. Mais les Aïeux cèdent du terrain, et ils devront en céder encore.

Toutes - vous traduire tous les quatre (ou cinq) articles sur le Motu Proprio à dinoscopus.blogspot.com.

"Salvo meliori iudicio". "Qui vivra verra".

Bien à vous en NSJC et ND,

en union de prière,

+Richard Williamson